



Dompierrre-sur-Yon, le 8 mars 2014

Le Maire,

A l'attention de

M. Michaël Brossard
Président de l'association Villages et Bocage
La Boisière
85170 Dompierrre-sur-Yon

Objet : Votre courrier du 5 mars 2014

M. Le Président,

J'ai bien reçu votre courrier relatif aux projets éoliens sur la commune de Dompierrre-sur-Yon par lequel vous m'interrogez sur ces projets et sur ma position sur ce dossier.

Je me propose de porter à votre connaissance les éléments d'information dont je dispose ainsi que de vous faire part de mon approche de ce dossier.

J'ai tout d'abord bien pris connaissance de la constitution de votre association, dont vous avez bien voulu m'informer par votre courrier du 18 février 2014, ce dont je vous remercie. J'ai bien entendu demandé de donner suite à votre demande de figurer sur le site internet de la commune, et de prévoir également votre référencement dans le *Dompierrre Pratique*, lors de sa prochaine réédition.

Vous savez que dans le cadre de la stratégie issue du Grenelle de l'Environnement et de **la nécessité pour la France de rattraper son retard en matière d'énergies renouvelables**, un certain nombre de freins administratifs ont été levés pour le développement de l'énergie éolienne.

Ces évolutions réglementaires, comme principalement la suppression des ZDE (zones de développement éolien) ont pour inconvénient majeur pour les territoires de **ne pas apporter de garanties claires quant à la qualité de ce développement**, notamment du point de vue de la sélection des projets, de la transparence et de la concertation.

Il y a donc clairement **un risque de développement anarchique** à partir des initiatives des opérateurs économiques. La prospection intempestive de l'année dernière sur le secteur des Landes de la Laiterie en a été une illustration, prospection que j'avais demandé de cesser, par courrier recommandé auprès de la société JP Energie Environnement.

Pour y remédier, et afin de **favoriser l'intégration du développement de l'éolien dans une vision de l'aménagement du territoire partagée**, la Roche-sur-Yon Agglomération, les 15 communes et le SyDEV, préparent actuellement une convention de partenariat formalisant les principes qui devront présider au développement de projets éoliens sur le territoire de la Communauté d'Agglomération et

de nos 15 communes. Le Conseil Communautaire vient de délibérer sur ce point lors de sa dernière séance du 4 mars.

La démarche engagée avec le SyDEV aura pour finalité, à partir du Schéma Régional Eolien Terrestre (SRE) établi par l'Etat et la Région, de **déterminer et de limiter les sites d'implantation** de projets éoliens, puis d'en encadrer et accompagner la réalisation.

La première étape se déroulera très probablement dans le courant de l'année 2014. Le SyDEV sera chargé de conduire une étude des sites identifiés, sur la base de critères techniques et administratifs, géographiques, paysagers et environnementaux, en tenant compte également, comme vous le soulignez dans votre courrier, de la volonté des communes exprimée par la voix du maire, et du ressenti des riverains.

Au final, les seuls sites ainsi validés pourront faire l'objet de projets éoliens. **Une seconde étape** concernera le choix des opérateurs, en fonction des garanties qu'ils apporteront au regard des enjeux identifiés.

Avec l'équipe municipale qui va m'accompagner dans ce second mandat que je propose aux Dompierrois de me confier, **nous privilégierons, en matière d'énergies renouvelables, le développement de la filière bois énergie**. Ce choix s'inscrit dans la continuité de la démarche entreprise pour la sauvegarde et la valorisation de nos haies et de notre maillage bocager, dont la densité et la qualité constituent une spécificité et un atout de notre commune.

Aussi, je souhaite vous informer que je serai, en matière de développement éolien, porteur de la nécessité **de préserver notre paysage**, les activités déjà présentes sur le site ainsi que **la qualité de vie des habitants**.

Sur ce point, et conformément à notre pratique d'écoute et de travail collectif avec les associations, je souhaite et je vous propose que nous construisions ensemble, au vu des éléments d'études qui ressortiront, notre point de vue et notre appréciation du respect de ces conditions.

Je vous informe qu'**à l'issue de la première étape** conduite par le SyDEV, **je m'opposerai à la réalisation d'un projet éolien s'il apparaît de notre analyse commune que ces conditions ne sont pas réunies**.

Enfin, compte tenu de l'objet de votre association, je vous propose d'ores et déjà de vous associer à la démarche engagée à travers le Contrat Paysage Rural ainsi qu'aux autres orientations proposées pour le prochain mandat en matière d'environnement, de patrimoine, de paysage et de cadre de vie.

Espérant avoir répondu à votre attente, et me tenant à votre disposition, je vous prie d'agréer, M. Le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Philippe Gaboriau

